BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1076

## 66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

## Ventes et cessions

933 992 729 RCS Perpignan.
**LA PAUSE GOURMANDE.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 200.00 EUR.
*Adresse :* Résidence Via Domitia, Appart 41-26 Via Bacchus, 66330 Cabestany.
*Origine du fonds :* Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 20000 EUR.
*Etablissement :* Etablissement complémentaire.
*Activité :* Vente de confiseries, pâtisseries, restauration rapide à emporter, point chaud, viennoiserie, cuisson et vente de pain, sandwicherie, vente de boissons sans alcool à emporter, pizza..
*Adresse :* 10, Avenue Du Roussillon, 66330 Cabestany.
*Précédent propriétaire :* 909 303 984 RCS Perpignan. **SARL E.C. BUISSON.**
*Date de commencement d'activité :* 3 décembre 2024.
*Publication légale :* Parjal *du* 28 décembre 2024.
*Oppositions :* Au siège social de la SELAS DARIO VERGELLY, 190 avenue Eole, 66100 PERPIGNAN.
*Commentaires :* Acte sous seing privé en date du 18/12/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de Pyrénées Orientales le 19/12/2024, Dossier 2024 00065032, Enregistrement : 25 €. Référence : 6604P01 2024 A 03546. Adresse de l'ancien propriétaire : 3 Rue de la Revolution Francaise 66000 PERPIGNAN. Adresse du nouveau propriétaire : Résidence Via Domitia Appart 41-26 Via Bacchus 66330 CABESTANY. Acte sous seing privé en date du 18/12/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de Pyrénées Orientales le 19/12/2024, Dossier 2024 00065032, Enregistrement : 25 €. Référence : 6604P01 2024 A 03546. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..